



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
DES
TRANSITIONS ET
DE LA RÉSILIENCE

DÉCEMBRE
2022

Une refonte pour l'observatoire métropolitain des transitions et de la résilience

pour mieux comprendre et
mesurer les dynamiques du
territoire



Sommaire

Contexte et objectifs **4**

Nouveau cadre d'observation **5**

Refonte de l'OMTeR : méthode **6**

Productions de l'OMTeR **7**







Contexte et objectifs

Une démarche d'observation du « développement durable » déjà ancienne, questionnée en profondeur

La pandémie de Covid 19 a agi comme un révélateur : le bouleversement des équilibres planétaires qui marque notre époque peut, à tout moment, générer des chocs et des crises difficilement prévisibles. Alors qu'augmente la probabilité de ces chocs, dont les effets systémiques peuvent engendrer des crises cumulatives (sanitaire, économique, sociale, etc.), les collectivités territoriales poursuivent leurs efforts pour garantir les besoins essentiels de leurs habitants, améliorer leur bien-être, tout en réduisant l'impact des activités humaines sur l'environnement et le vivant.

Une transition écologique et juste pour la Métropole de Lyon

C'est dans ce contexte que l'exécutif de la Métropole de Lyon a voté la programmation pluriannuelle d'investissement 2021-2026, reflet d'un projet politique visant à engager la Métropole dans une dynamique de transformation autour de trois grands principes : la transition écologique, la solidarité et les partenariats. Ce projet doit permettre de concilier la construction d'une métropole écologiquement sûre et socialement juste, en réduisant notamment les inégalités territoriales qui sont fortes aujourd'hui dans le domaine de la santé, de l'accès au logement ou encore de l'activité économique.

La dynamique de résilience

La Métropole de Lyon conduit depuis plusieurs années des réflexions autour de la notion de résilience. Elles ont abouti en 2021 à la formalisation d'une dynamique de résilience qui acte l'impératif de satisfaction des besoins essentiels des habitants. Cette démarche se veut collective, impliquant tous les acteurs - communes, société civile, etc. - qui contribuent à la résilience du territoire. Elle est structurée selon huit transitions (cf. plus bas) qui questionnent la notion de réponse aux besoins essentiels de la population dans une double perspective de transition écologique et de justice sociale présente dans les politiques publiques engagées par la Métropole de Lyon.

Une ambition forte pour l'OMTeR

L'OMTeR vise à développer la connaissance autour des transitions et de la résilience, en particulier en identifiant et en analysant les vulnérabilités du territoire métropolitain face aux grandes perturbations liées au changement climatique, à l'effondrement de la biodiversité, aux pollutions, ou encore aux tensions croissantes sur les ressources (sol, eau, énergie, matériaux...). L'ambition de l'OMTeR est à la fois de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre, pour mieux informer les élus métropolitains, les communes et les citoyens et d'identifier les forces et opportunités pour une métropole plus résiliente.

L'OMTeR constitue un dispositif d'observation transversal visant à produire une connaissance intégrée des dynamiques de transition du territoire métropolitain. Conçu comme un "inter-observatoire", il dialogue avec les observatoires thématiques de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, en s'appuyant sur leurs données et analyses pour les questionner sous le prisme des transitions et de la résilience. En retour, les productions de l'OMTeR contribuent à développer et diffuser une culture des transitions et de la résilience dans les travaux thématiques conduits par les observatoires. Il intègre par ailleurs des données produites par les services de la Métropole de Lyon (Directions de l'eau, des déchets, énergie, habitat...) et des données diffusées par certains partenaires (ORCAE, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, Acoucity, ...).

Les grands principes de l'OMTeR sont les suivants :

- fournir des éléments d'objectivation de la transformation du territoire et des capacités de résilience au regard des huit transitions et en respectant quelques principes de base dans ce type de stratégie : interdépendances des thématiques, des systèmes, des échelles territoriales, ...
- faciliter la compréhension et l'appropriation collective des notions de transition et de résilience en proposant un socle de connaissances partagées,
- décloisonner l'observation sectorielle en mettant en visibilité, au sein d'un unique observatoire, des indicateurs spécifiques de transition proposant une relecture, sous le prisme des transitions et de la résilience, des données produites par les observatoires thématiques existants (alimentation, mobilité, économie, ...);
- contribuer à identifier des processus d'adaptation de la métropole de Lyon aux mutations écologiques, sociales et économiques qui s'engagent pour les différents acteurs du territoire.



Nouveau cadre d'observation

La résilience au cœur du nouveau cadre, définition

Si la récente pandémie a mis à jour le concept de résilience, elle n'a fait qu'accélérer une évolution amorcée de longue date pour l'OMTeR, qui place désormais au cœur de son dispositif d'observation une notion qui était déjà explicitement abordée. Cette résilience territoriale repose sur la capacité à garantir les besoins essentiels de tous les habitants, tout en réduisant l'impact des activités humaines sur les limites planétaires. Cette approche permet d'approfondir la vision d'un territoire qui prend en compte la circularité de ses différents systèmes (économie, alimentation, production de matières, les déchets, ...) pour se projeter dans un avenir environnementalement sûr et socialement juste.

Huit transitions à conduire pour une métropole socialement juste et écologiquement sûre

La transformation profonde qu'implique la construction d'un territoire résilient repose sur les huit grandes transitions socio-environnementales qu'identifie la dynamique de résilience de la Métropole de Lyon. Elles désignent les axes thématiques qui nécessitent d'être envisagés à l'échelle élargie des interdépendances et des complémentarités territoriales au-delà des 59 communes de la Métropole. Ces huit transitions structurent le nouveau cadre d'observation de l'OMTeR :

- progresser vers une alimentation résiliente et inclusive ;
- organiser une résilience des écosystèmes ;
- atteindre une société bas-carbone ;
- réduire les inégalités territoriales par un urbanisme respectueux de l'environnement et inclusif ;
- s'engager vers une économie responsable ;
- passer à une mobilité durable ;
- réduire la pauvreté sous toutes ses formes ;
- construire un cadre de vie favorable à la santé.

Pour chacune de ces transitions, il s'agit d'en comprendre les dynamiques, de mieux mettre en évidence les progrès, d'identifier les vulnérabilités qui leurs sont sous-jacentes et de rechercher des indicateurs d'état et d'objectifs. L'OMTeR produit annuellement une vision globale reposant sur une série d'indicateurs qui servira de référence pour établir l'état des lieux du territoire





Refonte de l'OMTeR : méthode

La refonte de l'OMTeR autour des huit transitions et de la notion de résilience s'organise sur plusieurs années. La première année a été consacrée à la définition du processus méthodologique sur lequel repose la refonte de l'observatoire et à la validation de cette méthode par son application sur deux des huit transitions qui forment le cadre d'observation. Une fois la méthodologie stabilisée, elle a vocation à être déployée sur les autres transitions en 2023 et 2024.

L'année 2022 a donc permis de définir les grandes missions de l'Omter, de construire la méthodologie de construction des indicateurs sur les transitions et d'appliquer la méthodologie à deux transitions afin d'en valider les contours.

Les deux missions de l'observatoire reflètent la double ambition de suivi de la trajectoire de la métropole selon les huit transitions et de compréhension approfondie des dynamiques de résilience du territoire :

- Une première mission de l'OMTeR consiste ainsi à contribuer à la définition, au calcul et à l'analyse des indicateurs du tableau de bord du rapport Transitions et résilience de la Métropole (rapport développement durable) mis à jour annuellement.
- La deuxième mission de l'OMTeR tient en la production de connaissances sur les dynamiques de résilience à l'œuvre dans le territoire métropolitain (voire au-delà selon les sujets). Ce travail approfondi repose sur la définition, le calcul et la cartographie d'indicateurs et sur des analyses qualitatives produites aux échelles les plus pertinentes sur l'ensemble des huit transitions.

L'année 2022 a été marquée par l'élaboration du tableau de bord et son renseignement sur le premier volet, et sur la définition de la méthodologie de travail sur le deuxième volet. Pour ce faire, deux transitions ont été sélectionnées. Le choix s'est porté sur celles pour lesquelles existent des observatoires thématiques animés par l'Agence :

- Transition "Progresser vers une alimentation résiliente et inclusive" : Observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation (OPEANA)
- Transition "Passer à une mobilité durable" : Observatoire des mobilités.

Pour chacune des deux transitions Progresser vers une alimentation résiliente et inclusive et Passer à une mobilité durable, des ateliers de travail collaboratifs ont été organisés, mobilisant des équipes de la Métropole, de l'Agence d'urbanisme et des chercheurs issus des "veilleurs" de la Direction de la Prospective de la Métropole. Les participants ont contribué à la co-construction des définitions des transitions, à la formulation des objectifs et à la sélection des indicateurs.

La méthodologie utilisée a consisté en l'organisation d'ateliers dynamiques autour de carnets de travail préalablement établis par l'équipe OMTeR, dans lesquels des propositions ouvertes et organisées par séance permettaient de cadrer les réflexions. Regroupés en équipes mixtes, les experts ont produit une base de réflexion commune à partir de leurs différents points de vue.

Les objectifs de ces ateliers consistaient à :

- établir des éléments de définition et une sémantique partagée pour chaque transition,
- recueillir la vision des experts sur les objectifs proposés en lien avec les grands enjeux sur les thématiques traitées et les orientations de la Métropole,
- discuter et enrichir une liste d'indicateurs proposée, notamment en proposant des indicateurs nouveaux, voire innovants,
- constituer des équipes mixtes pour tisser des liens entre les experts, renforcer le dialogue et initier de futures collaborations entre les différents partenaires.

Productions de l'OMTeR

L'observatoire métropolitain des transitions et de la résilience vise à produire des connaissances et analyses portant sur les transitions. Mais la spécificité de cet "inter-observatoire" tient dans son ambition de dépasser cette approche thématique pour parvenir à formuler un récit transversal et intégrateur de la transformation du territoire métropolitain et à objectiver des trajectoires. Les productions et livrables de l'observatoire reflètent ces objectifs :

1. L'Omter contribue à la construction d'un tableau de bord d'indicateurs de suivi et de résultats adossé au rapport Transitions & résilience de la Métropole de Lyon, qui tient désormais lieu de rapport du développement durable. L'OMTeR participe chaque année à l'alimentation de ce tableau de bord, à travers le calcul, la représentation et l'analyse d'un corpus stable d'indicateurs.
2. Pour chacune des transitions identifiées, deux publications sont éditées : un rapport comprenant les indicateurs, analyses et pistes d'action pour renforcer la résilience du territoire ; une publication web synthétique et dynamique, à vocation de diffusion élargie (élus, communes, ...).
3. A l'horizon 2025, l'OMTeR produira également une synthèse sur l'ensemble des huit transitions, vision consolidée et transversale, sous la forme d'un récit illustré (storymap).
4. Enfin, l'OMTeR hébergera à terme une plateforme permettant la mise à disposition d'un corpus d'indicateurs facilement actualisables sur les transitions à destination des communes de la Métropole.



Occupation temporaire
ZAC Gratte-Ciel centre-ville



©SERL - L.Danière

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référent : **Carolina Bello Marin** - c.bello@urbalyon.org
Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

MÉTROPOLE
GRAND LYON